

Procès verbal du Conseil d'École du RPI CERE-LA-RONDE/GENILLE/LE LIEGE
3 novembre 2020

Début de la visioconférence : 18H15

Présents :

Madame SIGONNAUD-BASTARD, Directrice de l'école primaire de Genillé.
Monsieur PHILIPPE, Directeur de l'école élémentaire de Céré-la-Ronde.
Mesdames HABERT, LAINE, MOREL, RIOLLAND, ROBIN, ROCHETTE-CASTEL, et
Monsieur TALOT, enseignants.
Monsieur COUSIN, Maître E.
Monsieur ALFANDARI, Maire de la commune de Genillé.
Mesdames ALLAB et BORDINAT, élues des communes de Céré-la-Ronde et du Liège,
Messieurs HARDOUIN et MEUNIER, élus des communes de Céré-la-Ronde et de Genillé.
Madame TAVARES, Déléguée Départementale de l'Education Nationale.
Mesdames CINÇON, FEUGIER, PEGUET, PEUF, VILLEGGER et Monsieur LAURANT,
Parents d'élèves élus.
Mesdames LAGRANGE, MILCENT et NICOLAS, ATSEM.

Excusés :

Monsieur ROUYER, Inspecteur de l'Education Nationale.
Messieurs ADJADJ et DUVIVIER, Maires des communes du Liège et de Céré-la-Ronde.
Madame VERMEULEN, Parent d'élève.

1- Approbation du procès verbal du conseil d'école du 23 juin 2020 : à l'unanimité.

2- Résultats des élections des représentants de Parents d'Élèves au conseil d'école et rôle du conseil d'école

	GENILLE	CERE LA RONDE
Nombre d'inscrits	208	43
Nombre de votants	106	24
Nombre de bulletins blancs ou nuls	18	4
Nombre de suffrages valablement exprimés	88	20
Taux de participation	50,96 % +1,71 point par / 2019	55,81%
Nombre de sièges à pourvoir	6	1
Nombre de sièges pourvus	6	1
Candidats proclamés élus	Titulaires : - Mme CINÇON Typhaine - Mme FEUGIER Charline - Mme VERMEULEN Aline - Mme PEUF Sandrine - Mme VILLEGGER Christelle - Mme PEGUET Sandrine Suppléante : - Mme MARTIN Aurélie	Titulaire : - M. LAURANT Grégory Suppléante : - Mme RAFFNER Joëlle

3- Effectifs et personnel

A Genillé :

TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM2	TOTAL
4 inscrits	23	20	13	20	14	22	23	139 =

Répartition dans les classes :

Classe 1 Mme ROCHETTE-CASTEL	Classe 2 Mme RIOLLAND	Classe 3 Mme SIGONNAUD-BASTARD, déchargée par Mme REMAUD	Classe 4 Mme ROBIN	Classe 5 Mme HABERT, complétée par Mme LAINE	Classe 6 M. TALOT
TPS/PS 4 + 23	MS/GS 20 + 4	GS/CP 9 + 12	CP/CE1 8 + 14	CE2	CM2
27	24	21	22	22	23

A Céré-la-Ronde, une seule classe :

Classe 7 M. PHILIPPE
CM1
24

Soit un total de 163 élèves sur le RPI.

La campagne de prévisions des effectifs pour l'année scolaire 2021/2022 est ouverte. Pour la prévision des effectifs, les listes des naissances 2018 et 2019 sont demandées aux mairies du RPI.

L'équipe a évolué cette année :

- Affectation de 2 AESH (Accompagnant des Elèves en Situation de Handicap) : Mme DELACOUCHIE Marie-Ange, à temps complet sur l'école (24h) et depuis hier arrivée de Mme RAILLOT Delphine, en remplacement de Mme DESBAN Mireille, à mi-temps à l'école de Genillé et à mi-temps à l'école de Luzillé;

- Mme REMAUD, en ¼ temps sur le RPI, prenant la décharge de direction de Mme SIGONNAUD-BASTARD le lundi;

- Mme LAINE complète le vendredi le service de Mme HABERT, qui est à temps partiel;

- l'arrivée de M. PHILIPPE, enseignant et directeur de l'école de Céré-la-Ronde (CM1) qui succède à Mme BONNET.

4- Vote des règlements intérieurs des écoles

Les règlements intérieurs, communs aux deux écoles et élaborés à partir du règlement type départemental, sont proposés au vote. Une mention concernant le protocole sanitaire a été ajouté.

Les parents d'élèves font part de la présence d'un chien aux abords de l'école.

Le règlement intérieur est voté à l'unanimité.

5- Projet de Charte Ruralité

M. MEUNIER a été invité à prendre la parole pour la présentation du projet suite à la rencontre des élus du canton avec M. l'Inspecteur. Il a précisé que le but de cette charte était d'éviter une perte de poste dans les trois prochaines années. Les trois RPI (Loché-sur-Indrois/Montrésor/Villeloin-Coulangé; Orbigny/Nouans-les-Fontaines ; Genillé/Céré-la-Ronde/Le Liège) seront associés dans la charte.

A ce jour, les enseignants n'y ont pas été associés mais seront conviés pour établir une charte de cohésion entre parents, enseignants et élus.

L' IEN, M. Rouyer, demande l'organisation d'un vote de principe du CE. Tous les membres du conseil sont favorables à ce projet de charte ruralité.

Il présentera cette charte aux enseignants du canton lors du conseil école/collège prévu le 12 novembre au collège de Montrésor (présentation reportée ultérieurement suite à la crise sanitaire).

6- Sécurité

a) Exercice d'évacuation incendie.

A l'école de Genillé, il a été effectué le lundi 21 septembre 2020 (matin), en présence de tous les enfants (dont les PS).

L'évacuation s'est déroulée dans le calme (regroupement dans le gymnase).

Cet exercice a permis de remarquer un problème concernant l'alarme : un voyant orange « en dérangement » est allumé. Il s'agirait d'un mauvais contact avec un BAES en bout de ligne. Des travaux sont prévus après acceptation du devis qui vient d'être réalisé.

A l'école de Céré-la-Ronde, l'exercice s'est fait le 24 septembre, sans problème. Il est cependant constaté que les alarmes de l'école publique et de l'école privée sont reliées. Les exercices doivent donc être faits conjointement.

b) PPMS.

A GENILLE

L'équipe pédagogique (enseignantes + ATSEM), des représentants de la mairie, de la cantine et de la garderie se sont réunis le 6 octobre pour actualiser le PPMS (attentat-intrusion).

La configuration des locaux engendre des points faibles. Chaque enseignant ou personnel doit étudier les mesures à prendre en fonction du lieu de l'intrusion. L'annuaire des portables de tout le personnel a été actualisé et distribué. Toutefois l'émission de l'alerte par téléphone pose problème. Tout le personnel n'a pas le message en temps voulu.

Il a été évoqué :

- La mise en place d'un groupe WhatsApp pour alerter (plus efficace que l'envoi de SMS, souvent limité par le nombre de destinataires) mais tout le monde n'a pas un smartphone
- La création de marches pour pouvoir s'échapper plus facilement rue Michel de Marolles, comme le prévoit le PPMS.
- La possibilité de s'échapper par l'arrière du bâtiment à la seule condition que le portail ne soit jamais fermé à clé.

- La pause d'un portail pour sécuriser l' « avant cour » a été évoquée. Le portail à ouverture commandée à distance peut très facilement être ouvert en soulevant le verrou ou enjambé, comme les 2 autres portails d'ailleurs. La mairie de Genillé propose de réfléchir et chiffrer l'installation d'un portail au niveau de la cantine.
- Cet exercice PPMS met en évidence la nécessité d'installer une alarme distincte de l'alarme incendie

Il serait souhaitable que chaque classe dispose d'un bouton pour déclencher l'alerte, un signal sonore (différent de celui de l'alerte incendie), qui prévienne tout le monde simultanément d'une intrusion.

- Chaque classe du bâtiment principal dispose déjà d'une sonnette reliée à l'ancien bureau du directeur. Mme Sigonnaud-Bastard émet l'hypothèse de transformer le circuit existant pour alerter.
- Une simulation d'une intrusion avant les vacances de la Toussaint a été réalisée, comme demandé par l'IA. Cantine et garderie ont également été associées.

Bilan : l'alerte donnée par SMS et relayée sur whatsapp montre une ambiguïté sur le nombre d'intrus.

Chaque enseignant ou personnel doit avoir activé en permanence les données mobiles de son propre téléphone portable.

Une classe a essayé de s'échapper mais était « à découvert ». Elle devient donc une cible facile.

Le portillon au bas de la cour maternelle pose problème car il n'existe qu'une seule clé présente dans la classe de GS/CP de Mme Sigonnaud-Bastard.

2 batteries de talkies walkies signalées défaillantes. Mme Sigonnaud-Bastard demande à la mairie leur remplacement.

La clé du portail de la garderie n'était plus sur le trousseau accroché à la porte du bureau de direction (elle avait été prêtée pour la continuité d'accueil mise en place en mai/juin lors du déconfinement).

Suite au renforcement du niveau d'alerte attentat, Mme Sigonnaud-Bastard a été contactée hier par le gendarme référent sécurité de la brigade de gendarmerie de Montrésor. Rendez-vous a été pris le 09/11/2020.

A CERE-LA-RONDE : un exercice de confinement a été effectué le 16/10/2020 à 11h00.

Il a permis de mettre à jour un problème de clé depuis la salle de classe (une porte donnant accès à l'ancienne salle des maîtres ne peut pas se fermer). Un nouvel exercice avec mise en situation sera effectué dans l'année (avec besoin de s'organiser avec l'école privée en cas d'alerte).

Il est précisé que d'autres exercices incendie sont à faire dans l'année.

Le PPMS-risques majeurs sera actualisé ultérieurement. Exercice à faire avant 20 février 2021.

c) Plan intempéries.

Il n'y a pas eu de changement dans le plan intempéries. Celui-ci sera distribué aux familles dont les enfants prennent le car.

d) Plan canicule.

L'an passé, les familles ont été prévenues dans l'urgence qu'elles pouvaient venir chercher leur enfant avec les mobiles personnels des enseignants. Il avait été demandé la possibilité d'avoir un mobile pour la direction pour pouvoir envoyer des SMS en nombre dans une situation d'urgence. La mairie propose un envoi de message via l'ordinateur de direction.

Un protocole national a été élaboré. Le conseil avait convenu de la nécessité d'avoir au moins plusieurs ventilateurs et de revoir rapidement l'isolation du dortoir.

Une isolation de dortoir étant trop coûteuse, il a été décidé en accord avec l'équipe enseignante, une réorganisation des locaux.

7- Travaux

A Genillé :

- Une branche est tombée sur l'espace herbeux de la cour du milieu pendant les vacances. La mairie s'engage à la faire enlever.
- La pluie rendant le sol couvert de feuilles très glissant, il est demandé à la mairie la possibilité de balayer 2 fois par semaine les 3 cours de l'école et la bêche du bac à sable jusqu'à la chute complète des feuilles des arbres.
- La pression de l'eau aux lavabos des blocs sanitaires côté maternelle est à vérifier (éclaboussent).
- Demande d'installation de crochets aux portes des WC côté garderie (problème de surveillance et mauvaises odeurs) et de petites cloisons/planches dans les toilettes des garçons (préservent leur intimité).
- Vérifier tous les rideaux roulants extérieurs.

Enfin, l'équipe enseignante remercie la mairie de Genillé pour la réfection de la peinture de la classe de Mme HABERT et l'isolation de la porte de la classe de Mme ROBIN, porte donnant sur la cour maternelle.

A Céré-la-Ronde : Avec le Plan Numérique Rural, la Mairie a déposé un dossier pour demander un TNI et 4 ordinateurs.

8- Dates à retenir

Noël : Un spectacle est habituellement offert par l'APE.

M. Laurant, Président de l'APE, fait part du report du spectacle compte tenu du renforcement des mesures de lutte contre la covid-19.

La fête de Noël est prévue le jeudi 17 décembre 2020 avec un goûter (bûche offerte par la mairie de Genillé).

Carnaval: le samedi 27 mars 2021 si les conditions le permettent.

Fête des écoles :

L'APE et les parents d'élèves n'étant pas favorables à un changement de date, la fête des écoles est maintenue au samedi 26 juin 2021. Le lieu n'est pas encore définitif.

9- Projets et sorties

Les commémorations du 11 Novembre se dérouleront dans un format restreint cette année. Toutefois les classe de GS/CP et de CE2 réaliseront une gerbe de fleurs qui sera déposée par M. le maire le jour de la commémoration.

Mmes ROBIN et VAUDRON, de l'**association genilloise Zéro déchet**, devaient intervenir au cours de la **semaine européenne de la réduction des déchets**, du 21 au 29 novembre. Cette intervention devra peut-être être reportée hors période de confinement. 3 classes participeront à l'action « **dessiner un éco-geste** » proposé par le service Déchets Ménagers de la communauté de communes

Intervention d'une stagiaire du Centre de Formation des Musiciens Intervenants (CFMI) (Maëlle BOUMARD) les vendredis dans toutes les classes du RPI sauf la classe des TPS/PS à compter du 13/11/2020 (gratuit).

Le remboursement de ses frais de déplacement et de ses repas, fournis par la cantine de Genillé, a été accepté par les trois communes du RPI.

L'autre projet évoqué lors du dernier CE nécessitait un budget de 9500 € pour une intervention par semaine, tout au long de l'année, pour toutes les classes du RPI.

Un **intervenant anglais** (Chris DOWSON, Chemillé-sur-Indrois) interviendra sur les deux écoles à partir du mois de janvier. Une demande d'agrément sera donc faite.

Classe	Projets et sorties
TPS/PS	Médiathèque une fois par mois Semaine du goût : travail sur le miel et le petit déjeuner. Mme Rochette-Castel remercie vivement SYLVIA MILCENT qui a présenté à la classe une exposition sur la fabrication du miel et sa récolte ainsi que les parents pour leur contribution et leur accompagnement lors de cette démonstration.
MS/GS	Médiathèque une fois par période. Participation à l'exposition « Vieillir » organisée par la médiathèque. Semaine du goût : dégustation de raisin et de noix.
GS/CP	Médiathèque une fois par mois. Semaine du goût : les fruits et les légumes. Report sortie en forêt dans le cadre du projet avec l'ONF "La forêt de Loches s'invite à l'école de Genillé". 11 novembre : lecture et discussion autour du p'tit doc <i>La première guerre mondiale</i> + Confection de fleurs en papier crépon pour la réalisation d'une gerbe.
CP/CE1	Semaine du goût : dégustation des différents pains de la boulangerie de Genillé. Participation à l'action « dessiner les écogestes ». Médiathèque : une fois par période le mardi.

CE2	Médiathèque une fois par mois. 11 novembre : visionnage d'une émission de <i>C'est pas sorcier</i> sur la 1ère guerre mondiale avec débat et synthèse. Confection d'une gerbe de fleurs en papier qui sera déposée par des élèves.
CM1	Sortie bibliothèque une fois par mois le jeudi matin. Participation au prix littéraire Les Incorruptibles. École et Cinéma (dans la classe).
CM2	Médiathèque une fois par mois. Liaison école-collège : cross de Montrésor. Lecture de textes pour le 11 novembre. Semaine du gout : travail autour des produits laitiers. La lettre: projet correspondance avec sa "star préférée". Suivi du Vendée Globe. Préparation du concours d'écriture des palmes académiques AMOPA. Préparation du concours "les petits champions de la lecture".

Ces projets et sorties sont possibles grâce au soutien financier, non négligeable, apporté par l'APE. Cette année l'APE maintient le don de 23€ par enfant malgré la crise sanitaire qui a empêché les manifestations habituelles. Nous remercions les membres de l'Association des Parents d'Elèves et les parents qui participent lors des manifestations organisées par l'APE.

10- Questions préparées : aucune

Prochain conseil d'école au Liège.
La séance est levée à 20h30.

Corinne SIGONNAUD-BASTARD,
Présidente



Mélanie HABERT,
Secrétaire

